



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

droits d'auteur

Question écrite n° 77530

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les récentes recommandations faites par la Commission européenne, ayant trait au fonctionnement actuel des sociétés de gestion collectives des droits de propriétés collectives des droits de propriétés littéraires et artistiques en Europe, et notamment en France. Il ressort des constatations des experts de la Commission une certaine opacité du mode de fonctionnement de ces sociétés, l'inadaptation des procédures de répartition des droits et des coûts de fonctionnements extrêmement élevés. Il lui demande quels enseignements tire le Gouvernement à la lecture de ces recommandations.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77530

Rubrique : Propriété intellectuelle

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 novembre 2005, page 10263

Question retirée le : 4 juillet 2006 (Fin de mandat)